

Gaz de schiste : interdire l'exploitation

L'ancien ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo a annoncé lundi avoir déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale pour "donner à l'Etat les moyens d'interdire la recherche et l'exploitation immédiates" des gaz et huiles de schiste.

M. Borloo était ministre de l'Ecologie et de l'Energie quand ont été accordés, en 2010, trois permis d'exploration pour le gaz de schiste qui suscitent une forte mobilisation dans le sud de la France.

"Le droit ne donne toujours pas à l'Etat et au public les moyens de s'informer et de s'opposer efficacement à des projets susceptibles de s'avérer dangereux", indique le communiqué de M. Borloo, désormais député (app. UMP) du Nord après le remaniement ministériel en novembre.

"S'il existe des lois spécifiques pour l'eau ou l'air, tel n'est pas le cas pour nos sols et sous-sols. C'est ainsi qu'en 2010, et d'ailleurs jusqu'à ce jour, l'Etat ne peut que difficilement s'opposer à des demandes de permis de recherche, et in fine d'exploitation", affirme ce texte.

M. Borloo précise avoir déposé "une proposition de loi tendant à donner à l'Etat les moyens de mieux protéger nos sols et sous-sols et d'interdire la recherche et l'exploitation immédiates d'hydrocarbures non conventionnels".

La semaine dernière, le groupe PS et le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, avaient déjà déposé des propositions de loi dans le même sens.